



Bruxelles, le 5 août 2022

**Note à l'attention de Monsieur Johannes Hahn,
Commissaire en charge du Budget et des Ressources humaines**

Objet : Externalisation de la garderie Wilson

Tous les syndicats du personnel de la Commission européenne, regroupés en Front Commun, ont pris connaissance de l'externalisation de la garderie Wilson dans des circonstances inadmissibles et irrespectueuses non seulement pour le personnel mais aussi pour les parents.

Force est de constater que, quel que soit le dossier, l'OIB continue à faire preuve du plus grand mépris pour tout dialogue avec le personnel et ses représentants. Cette attitude est en contradiction totale avec votre attachement au dialogue social que vous nous confirmez à l'occasion de chacune de nos rencontres.

Le Front Commun s'oppose fermement à cette EXTERNALISATION ainsi qu'envers cette méthode de pouvoir décisionnaire unilatéral utilisée au mépris de tout DIALOGUE SOCIAL avec le personnel et ses représentants.

En effet, le Front Commun s'est toujours engagé à préserver les services de l'Institution.

Or, le vendredi 13 mai 2022, nos collègues, Agents contractuels éducateurs, ont été mis devant le fait accompli face à l'externalisation d'une partie des garderies, et ce, sans aucune consultation, ni aucun dialogue. De plus, leur apprendre de but en blanc, lors de cette même réunion, qu'ils seront déplacés vers les Écoles européennes, est synonyme de mépris total à leur égard !

Pourtant, l'expertise et la professionnalisation de nos collègues sont un atout pour le bon fonctionnement et la pérennité de nos services. Ils ne peuvent être remplacés par du personnel non formé à notre environnement spécifique.

Cependant, lors de cette réunion, plusieurs raisons majeures ont été invoquées au personnel, sans aucun document ou explication permettant de saisir les justifications à la base de cette externalisation brutale décidée par l'OIB, et même ex post.

L'OIB s'est limité à faire référence génériquement au manque d'effectif statutaire et au recours intense à du personnel intérimaire structurel pour remplacer les collègues en absence maladie, à la demande accrue de places en garderie pour la rentrée prochaine (2022-2023) et aux difficultés pour recruter de nouveaux éducateurs agents contractuels...

L'OIB n'a proposé aucune solution alternative afin de résoudre les difficultés invoquées, aucune réflexion sur les causes des absences maladie de nos collègues, aucune mise en place de mesures pour y remédier. Aucune demande n'a été faite à la DG HR afin d'entamer un véritable dialogue avec la représentation du personnel pour mettre en place des procédures de sélection spécialisées et adaptées pour ces profils telles qu'appliquées en 2005 et 2008...

L'OIB a décidé purement et simplement de procéder à cette externalisation.

Comme à l'accoutumée, l'OIB gère ses dossiers en utilisant chaque membre du personnel comme un simple pion corvéable à merci... ceci d'autant plus lorsqu'il s'agit de nos collègues AC GFIL.

La question essentielle à se poser et dont nous attendons une réponse est : « *comment ont été gérés les lieux d'accueil pour nos enfants, et ce, depuis des années pour en arriver à une telle situation ?* »

Pourtant, depuis 2004, suite à l'élargissement de l'UE, nous n'avons eu cesse d'interpeller l'administration pour remédier à la demande des parents et futurs parents de pouvoir confier leurs enfants à un service éducatif de qualité nécessitant des collègues qualifiés et expérimentés ainsi que les infrastructures nécessaires.

De plus, le choix porté sur la société externe, Esedra, pour assurer la garde de nos enfants, pose également question : son contrat n'a pas été renouvelé par le Parlement européen en raison des problèmes dénoncés par les parents. Le personnel de la Commission et ses enfants auraient-ils droit à moins de sollicitude de la part de son administration sachant que le lien de confiance avec cette société externe a été rompu?

Comment l'OIB peut-il ignorer et ne pas répondre à de telles interrogations, plus que légitimes, adressées par nos collègues?

Pour l'OIB, le dialogue se réduit, tout au plus, à quelques explications ex post fournies pour essayer de justifier les décisions déjà prises et qui ne peuvent plus être remises en question.

Par ailleurs, il est inconcevable que les Institutions européennes, et notamment la Commission européenne, ne se soucient guère des conditions de travail et du bien-être du personnel éducatif ainsi que du suivi pour le bien-être des enfants de son personnel.

La confiance a été rompue entre nos collègues éducateurs, les parents et l'administration ! Manager par la confiance est devenu un slogan fade et froid à leurs yeux.

Nos enfants, futurs citoyens européens, qui prendront prochainement le relais pour continuer à bâtir l'avenir de l'Union Européenne doivent disposer d'un service de qualité. A ce même titre, leurs éducateurs, doivent également être respectés et écoutés dans leurs demandes et dans l'amélioration des conditions de travail notamment l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée ainsi que de leur qualité de vie au travail.

Cette décision va générer des conséquences néfastes:

1. Concernant nos collègues :
 - Hausse des facteurs de risques psychosociaux -déjà présents avec un personnel au bout du rouleau- suite à l'imposition d'une décision sans consulter les premiers intéressés, les mettant dans une insécurité totale, engendrant ainsi une charge mentale, une perte de repères et un stress inutile
 - Une profonde démotivation des équipes
 - Des emplois précarisés
 - Perte du sens du métier lié à l'affectation dans les Écoles européennes
2. Concernant les parents et les enfants :
 - Certains éducateurs ne connaissaient pas le nom de l'enfant pris en charge
 - Absence de communication entre la société et les parents
 - Problème pour le suivi du projet pédagogique
 - Structures non adaptées pour les garderies
3. Concernant le projet d'externalisation :
 - Le savoir et savoir-faire sera déplacé ailleurs sans disposer des mêmes moyens et sans aucune garantie de pérennisation des métiers et des services de l'Institution
 - La direction présente sur place ne disposera d'aucune marge de manœuvre
 - Les horaires d'ouverture seront limités
 - La précarisation du personnel et perte de la fonction

Pourtant l'administration prêche pour « *une institution de valeur et de respect du personnel* » mais au vu de la situation, nos collègues, éducateurs et parents, ont été les oubliés de l'histoire !.

Il est urgent de maintenir un service éducatif de qualité !

Sur base de ce qui précède, le Front Commun demande :

- 1. Une réunion de toute urgence à la DG HR en associant la délégation des représentants des crèches et garderies afin de trouver une solution pour :**
 - Écouter ces collègues
 - Améliorer leurs conditions de travail
 - Évaluer les facteurs de risques psychosociaux et proposer un plan de prévention et d'action
 - Créer de nouveaux postes
 - Stopper toute externalisation qui précarise ces métiers spécifiques (crèches et garderies)

- 2. À recevoir l'étude complète qui a conduit l'OIB à prendre cette décision** (afin de préparer au mieux cette réunion susmentionnée et répondre aux interrogations de nos collègues et des parents)
 - L'analyse budgétaire
 - L'analyse des risques professionnels y compris des facteurs de risques psychosociaux
 - Le tableau des effectifs ainsi que le turn over du personnel intérimaire structurel
 - La demande de places en garderie pour la rentrée prochaine

C. Sebastiani / R. Trujillo
Alliance
(signé)

E. Lieber
Generation 2004
(signé)

N. Mavraganis
USF
(signé)

G. Vlandas / H. Conefrey
U4U/USHU
(signé)

Copie :

M. D. Müller, Chef de Cabinet Hahn
Mme S. Bikar, Membre du Cabinet Hahn
Mme G. Ingestad, Directeur-Général, DG HR
M. C. Roques, Directeur. HR F
M. M. Becquet, Directeur OIB
M. E. Sakkers, Chef d'Unité HR F.4
M. L. Duluc, Chef de Secteur HR F.4
Comité Local du Personnel – Bruxelles
Le Personnel